

Le porc, animal impur

On sait que l'usage rituel juif interdit expressément la consommation de viande de porc. Cet interdit alimentaire figure dans la loi de Moïse : le Lévitique (11, 7) et le Deutéronome (14, 8). Mais on ne doit pas oublier que ces textes ne limitent l'interdit au seul porc, mais donnent une liste d'animaux impurs. Sont cités dans l'ordre suivant : le chameau, le *daman*¹, le lièvre, qui ruminent mais n'ont pas le sabot fendu, le porc, qui a le sabot fendu mais qui ne rumine pas, des oiseaux dont les rapaces et les charognards, la cigogne, la chauve-souris, les animaux aquatiques qui n'ont ni nageoires ni écailles.

Parmi ces animaux, le porc apparaît comme emblématique, au point que certains refusent même de le nommer et le désignent par une périphrase ou une expression vague. Au-delà de la consommation de sa chair, c'est tout l'animal qui est réputé impur : son cuir, ses sécrétions, ses organes.

La raison de cette interdiction a été recherchée par les historiens, les anthropologues, les théologiens, mais sans qu'on ait jamais pu donner une explication évidente.

On a allégué une raison hygiénique : la viande de porc se conserve mal et devient rapidement malsaine. Cependant, les Égyptiens, les Phéniciens ou les Éthiopiens en ont consommé sans que cela semble avoir posé de problème sanitaire majeur.

On a aussi évoqué, dans le Talmud notamment, une raison morale : le porc se vautre dans la boue, mange de tout, dont des excréments et les immondices. Certains géographes (dès l'époque antique) et anthropologues ont proposé de voir dans le porc un ancien animal totémique ; d'autres ont imaginé que le peuple juif rejette le porc car celui-ci avait été un animal sacré pour les Cananéens qui l'offraient en sacrifice à leurs dieux. On a aussi pensé que le porc est un animal spécifique à une société sédentaire, alors que les Hébreux sont nomades au désert et que le porc a besoin de beaucoup d'eau et de forêt, ce qui manque dans le désert.

Aucune de ces raisons ne trouve cependant de base religieuse. Michel Pastoureau², qui les recense, renvoie plus volontiers à une raison culturelle. Le porc et les autres animaux frappés de l'interdit ont un point commun : aucun n'entre dans une catégorie définie. Ainsi, le porc a le sabot fendu, à l'instar des bovins, mais il ne rumine pas. Le corbeau, le vautour, les oiseaux de proie volent, mais mangent de la chair. La crevette, la langouste, l'anguille et d'autres espèces aquatiques appartiennent au monde maritime, mais n'ont ni écailles, ni arêtes comme les poissons. Ils sont « hors normes », ce qui explique leur mise en tabou.

En tout cas, ce qui est le plus important, c'est la force de la loi divine qui s'impose sans qu'on ait besoin d'exprimer une explication rationnelle.

L'Islam interdit également la consommation de la viande de porc. Là encore, le Coran ne donne pas d'explication (sourate II, verset 170-173 : « Allah a déclaré illicites pour vous la chair de toute bête morte, le sang répandu, la viande de porc et

¹ Animal dont la définition n'est pas claire.

² Michel PASTOUREAU, *Le cochon, histoire d'un cousin mal aimé*, Gallimard, 2009, p. 77 et sv.

ce qui a été sacrifié à un autre qu'Allah »). Il s'agit ici d'un tabou général sur le sang et sur les cultes autres que celui rendu à Allah.

Les Chrétiens admettent la consommation du porc et de tous les animaux : le Christ affirme que l'impureté provient non de ce qui entre dans l'homme, mais de ce qui en sort, les paroles et les actes.

Pour autant, le porc n'a pas bonne réputation : les moralistes stigmatisent sa glotonnerie et sa saleté. Il sert même à railler des groupes ou des personnes : la représentation du *Judensau* est bien connue, associant un Juif et une truie ou un porc en inversant le rapport entre l'animal et le groupe : le porc devient un attribut stigmatisant le peuple juif de la part des Chrétiens, signe évident d'incompréhension. Mais on retrouve ailleurs le porc comme instrument de dévalorisation : au XIV^e siècle, une caricature injuriant un noble strasbourgeois est placardée sur la grande porte de la cathédrale : le noble, pendu par les pieds, met son sceau dans le derrière d'un porc. Mais il ne faut pas oublier non plus que le porc est aussi l'attribut de saint Antoine l'Ermite, ce qui le rend sympathique, autant que les tourtes qui contiennent sa chair et dont les bourgeois des villes font une grande consommation.

Michèle Jablon-Israël
Benoît Jordan